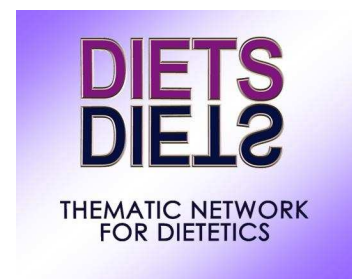




EUROPEAN
FEDERATION OF
THE ASSOCIATIONS
OF DIETITIANS



Normes européennes de stages pratiques en diététique

**Édictées par la Fédération Européenne des Associations
de Diététiciens (EFAD)**

Adoptées par l'Assemblée Générale de l'EFAD de septembre 2010

Date de révision 2015

Définition du concept de « benchmark »

Le terme « benchmark » trouve son origine dans l'encoche que l'on faisait dans le passé sur un « banc de travail » pour mesurer les distances. Un benchmark pouvait également être taillé dans la pierre ou sur un mur de pierre et était utilisé par les arpenteurs comme point de départ commun pour mesurer les distances, c'est-à-dire, un point fixe ou un point de référence pour établir des comparaisons. C'est dans cette dernière appellation de moyen de comparaison que le terme « benchmarking » est désormais utilisé.



Table des matières

Préface

1.0	Introduction	4
1.1	Contexte et motifs	
1.2	Comment les normes ont été élaborées	
1.3	Établissement et surveillance des normes	
1.4	Résumé	
2.0	Les normes	7
3.0	Les normes expliquées en détail	9
4.0	Données validées disponibles pour les normes et bonnes pratiques de stages	14
5.0	Évaluation et estimation du stage ou de l'environnement d'apprentissage en milieu professionnel	16
	Références	19
	Glossaire	20

Annexe 1 Résultats du questionnaire sur le projet de normes



Préface

Les diététiciens travaillant en Europe ont comme premier objectif la santé nutritionnelle des Européens. Ils travaillent avec des professionnels de la santé et d'autres personnes pour atteindre ce but. Les diététiciens oeuvrent pour qu'une nutrition et une alimentation saines deviennent une réalité pour les Européens et c'est un plaisir pour moi de faire partie de cette équipe et de ce réseau. Un des objectifs de la Fédération Européenne des Associations de Diététiciens (EFAD) est d'élaborer des normes pour développer les compétences professionnelles et les aptitudes à exercer. En collaboration avec nos 30 associations nationales membres, nous avons pris conscience que l'EFAD avait un rôle majeur à jouer dans l'esprit de convergence et de partage des meilleures pratiques pour promouvoir non seulement les normes de formation théorique et pratique mais également leur maintien.

La Déclaration de Bologne de juin 1999 appelait à la construction d'un Espace Européen d'Enseignement supérieur cohérent, compatible et compétitif d'ici 2010. De plus, à la Convention de Salamanque en mars 2001, les universités européennes ont déclaré que: « Les institutions européennes d'enseignement supérieur reconnaissent que leurs étudiants ont besoin et réclament des qualifications qu'ils pourront utiliser de manière effective pour les besoins de leurs études et de leurs carrières dans l'ensemble de l'Europe....et confirment ainsi leur volonté de s'organiser dans ce sens de manière autonome. »

Les Associations membres de l'EFAD se sont engagées à Roskilde en 2003 et à Taormina en 2007 à définir les priorités pour l'harmonisation de la formation et de la pratique des diététiciens dans toute l'Europe. Dans le cadre de cet engagement, il a été décidé de rédiger la Déclaration de Benchmark Européen pour la formation pratique en stages. J'ai le plaisir de vous annoncer que la mise au point de ces normes de stages pratiques a été rendue possible grâce aux travaux de l'EFAD et du réseau DIETS (Amélioration des normes de formation théorique et pratique pour les diététiciens en Europe). Ces normes complèteront les Normes européennes universitaires et professionnelles pour les diététiciens publiées en 2005 (EFAD, 2005).

En tant que diététiciens, nous allons désormais travailler à la mise en œuvre de ces normes dans l'ensemble de nos états membres, pour promouvoir une meilleure santé des Européens grâce à une nutrition saine.

Karin Hådeli

Présidente Honoraire

Fédération Européenne des Associations de Diététiciens



1.0 Introduction

C1.1 Contexte et motifs

La diététique est une science hautement appliquée. La diététique exige de ses praticiens qu'ils disposent de connaissances solides et actualisées en nutrition et en sciences associées ainsi que d'une compréhension approfondie du contexte social, psychologique et managérial qui influence l'accès aux denrées alimentaires et par conséquent les choix alimentaires. En Europe les diététiciens exercent leur activité dans plusieurs domaines différents, ce qui nécessite une certaine expertise. Certains travaillent dans le domaine clinique, certains dans la santé publique, d'autres ont des rôles administratifs ou exercent encore dans la recherche et le développement (Ref). Les étudiants en diététique doivent donc apprendre comment encourager des personnes et des groupes à modifier ou changer leurs habitudes alimentaires pour améliorer leur santé nutritionnelle. Les étudiants en diététique doivent également apprendre à s'auto évaluer et à se former en permanence pour améliorer leurs pratiques futures. Les diététiciens peuvent souvent être contraints à étudier de façon totalement indépendante pour obtenir leur diplôme et il est donc très important que leur programme d'études comprenne des stages pratiques en milieu professionnel adapté, au cours desquels ils pourront exercer et parfaire leurs compétences, tout en étant encadrés.

En 2005, ont été publiées *Les normes européennes universitaires et professionnelles pour les diététiciens* (EFAD, 2005). Ce Benchmark est parvenu à un consensus Européen sur la part de stage nécessaire dans le programme de qualification d'un diététicien pour obtenir des praticiens compétents. Une période minimum correspondant à 30 crédits ECTS ou 6 mois d'études universitaires a été recommandée comme période pour l'apprentissage pratique.

Par la suite, l'EFAD a publié en 2009, un *Référentiel européen de compétences en diététique et leurs indicateurs de qualité* pour définir le niveau de compétence à atteindre en vue d'obtenir la qualification de diététicien. Ces deux documents constituent une référence pour la formation des diététiciens en Europe.

Cependant l'étudiant en diététique en Europe, reconnu tant par les normes universitaires que par la validation de ses compétences, peut trouver un emploi dans de nombreux domaines de spécialisation. Et, comme il est précisé plus haut, pour se préparer à exercer, il est important que l'étudiant démontre sa capacité à exercer par des stages pratiques en milieu professionnel. La manière dont les stages en milieu professionnel ou stages pratiques sont organisés et la place qu'ils occupent sont liées au rôle que le diététicien aura à jouer dans son propre pays. Le rapport DIETS 2 (DIETS, 2009a) a mis en évidence la diversité de la durée des stages, de leur fréquence et les multiples situations professionnelles dans lesquelles évoluent les étudiants en diététique à travers l'Europe. Cette diversité doit être approuvée, pour autant qu'elle soit conforme aux normes de Benchmark, car elle reflète la place des diététiciens dans les différents pays Européens.

Etant donné cette diversité, on pourrait envisager de meilleures pratiques éducatives si des normes étaient mises en place pour garantir à l'étudiant une formation de qualité indépendamment du lieu de stage. En outre, il y va du plus grand intérêt de l'étudiant et des institutions délivrant le diplôme que le maître de stage ou le superviseur en milieu professionnel bénéficie d'un soutien établi pour permettre à l'étudiant d'acquérir une solide

expérience pendant sa formation pratique. Une enquête sommaire (voir annexe 1) a révélé que 13 personnes parmi les 31 interrogées (42%) ayant répondu à un questionnaire portant sur les normes de stage pratique, soit ne disposaient pas de normes de stage pratique, soit n'avaient pas connaissance de leur existence, pour les diététiciens, dans les 19 pays Européens représentés. Cependant, quasiment à l'unanimité, 27 personnes parmi les 31 interrogées (84%) se sont accordées à dire qu'un projet de normes européennes de stage pratique, projet qui apparaît plus loin dans ces pages, serait pertinent.

1.2 Comment les normes ont été élaborées

1.2.1 Les normes proposées ont été tirées en partie des meilleures pratiques identifiées à la suite de visites *in situ* (DIETS, 2009a), de réflexions sur ces visites *in situ* (DIETS, 2009b) et des bonnes pratiques identifiées à la suite du questionnaire sur la cartographie de la formation (*de Looy et al*, soumis en 2010). D'autres normes proposées pour les professionnels de santé (HPC, 2009) et l'apprentissage en milieu professionnel (QAA, 2007) ont également eu une influence sur l'établissement de ces normes.

1.2.2 La qualité de la formation dans le stage pratique devra être de valeur équivalente à l'apprentissage qu'effectue l'étudiant dans l'ensemble des Institutions délivrant le diplôme (Institutions d'enseignement supérieur ou Hautes Ecoles).

Un étudiant qui entreprend cette période d'apprentissage, dans un stage ou dans un environnement professionnel, devra s'attendre à ce que les mêmes normes s'appliquent dans le cadre de l'institution délivrant le diplôme que dans le cadre du stage. Il incombe à l'institution délivrant le diplôme, qui décernera le titre universitaire, de vérifier que l'enseignement soit d'un même niveau de qualité et qu'il soit productif et constructif. Le métier de diététicien nécessite que la préparation de l'étudiant diététicien à la vie professionnelle soit entreprise de manière appropriée. L'étudiant sera souvent évalué par un non diététicien et il est très important dans ces conditions que les interlocuteurs réunis, à savoir l'étudiant, l'Institution délivrant le diplôme, le professionnel de terrain, le maître de stage ainsi que la profession elle-même, soient confiants dans l'enseignement dispensé. Ceci peut être résumé ainsi :

- Que la qualité souhaitée d'expérience éducative soit introduite et maintenue
- Que l'étudiant ait bien compris ce que l'on attend de lui et de ce qu'il peut attendre, à son tour de ses formateurs.

et

- Que le soutien pour le maître de stage et/ou du professionnel de proximité soit tel qu'il leur permette d'obtenir un résultat productif

1.2.3 Organisation des bonnes pratiques dans les normes de stage

Pour traduire les éléments essentiels qu'il faut mettre en place pour des expériences éducatives de stage efficaces, citées ci-dessus, les normes européennes de stage pratique en diététique ont été présentées sous les rubriques suivantes:

Résultats pédagogiques de stage pratique

Prises en charge des normes et de la qualité universitaires

Responsabilités des différents partenaires



Responsabilités et droits des étudiants
Aide aux partenaires de stage pratique
Formation des formateurs
Suivi et évaluation de l'expérience de l'étudiant.

Les données validées pour les normes qui en découlent sont présentées à la rubrique 4.0.

1.3 Établissement et surveillance des normes

Dans certains pays européens, il est manifeste que les institutions délivrant le diplôme collaborent entre eux et avec leurs enseignants de stage pratique et /ou leur superviseur pour mettre en place les normes et pour contrôler efficacement leur mise en œuvre. Mais là où les normes ont moins bien progressé pour les stages pratiques, la rubrique 5.0 suggère un mécanisme d'introduction et de suivi. Comme ce fut le cas avec les normes européennes universitaires et professionnelles pour les diététiciens, il a été prévu que plusieurs pays européens les mettent en place sur une période établie et que par la suite certains pays commencent à interpréter les normes universitaires pour harmoniser leurs propres besoins et leur situation. Il est prévu la même chose pour les normes de stages pratiques. Les pays qui, à ce stade n'ont aucune méthode particulière établie pour surveiller ou soutenir les stages pratiques, peuvent souhaiter introduire ces normes par étapes sur plusieurs années. Il est probable que la clé de réussite de l'introduction et de l'évolution continue des normes dans les stages pratiques consiste, pour les institutions délivrant le diplôme, à établir de très bonnes relations avec l'enseignant de stage pratique. Une équipe forte peut échanger, et décider, non seulement quelles normes introduire, mais aussi du calendrier de leur mise en place. Les pays dotés de normes cohérentes et de processus pour leur mise en œuvre et leur révision peuvent servir de modèles et les associations professionnelles seront très désireuses de partager leur expertise.

1.4 Résumé

La pratique professionnelle de la diététique exige que l'étudiant diététicien démontre ses compétences. Ceci suppose une période d'expérience pratique ou d'apprentissage en milieu professionnel. Mais pour garantir l'efficacité de cette (ces) période(s) il faut des normes pour ces périodes d'apprentissage. La diététique ne peut être apprise uniquement dans une salle de classe et ceci représente un défi pour tous ceux qui sont impliqués dans la formation du futur professionnel en diététique. Les normes européennes de stage pratique en diététique vont contribuer dans une certaine mesure à façonner du mieux possible les futurs professionnels en diététique.

2.0 Les normes

Ces 18 normes devraient être instaurées pour tous les stages en diététique et stages d'apprentissage en milieu professionnel en tant que bonnes pratiques pour garantir la qualité de la formation durant le stage. Elles sont expliquées plus en détail à la rubrique 3.0 et leurs données validées se trouvent à la rubrique 4.0.



Résultats d'apprentissage du stage pratique

- Norme 1 Les résultats d'apprentissage doivent être déterminés pour le (les) stage(s) pratique(s) et contribuer aux objectifs globaux du programme, normalement par le biais des ECTS (système de notation par crédits).
- Norme 2 Les résultats d'apprentissage doivent être clairs pour l'enseignant de stage pratique, l'étudiant et les enseignants universitaires.
- Norme 3 Les résultats d'apprentissage doivent être évalués de façon appropriée

Prises en charge des normes et de la qualité universitaires

- Norme 4 L'institution délivrant le diplôme est responsable des normes et de la qualité universitaires de tout l'environnement de la formation y compris des stages pratiques.
- Norme 5 L'institution délivrant le diplôme doit disposer de politiques et procédures par lesquelles il sera à même de s'assurer que I) les normes requises pour l'approbation du stage pratique sont en place et que II) la qualité de l'enseignement délivré est manifeste.
- Norme 6 Un partenariat est nécessaire avec la structure d'accueil du stage pratique pour appliquer le programme et un agrément doit fixer le rôle et les responsabilités des parties.

Responsabilités des partenaires

- Norme 7 Les deux parties conviendront des responsabilités de chacune d'entre elles dans le but de réussir un enseignement de qualité pour l'étudiant.
- Norme 8 La liste du matériel d'information, de support et d'assistance devrait être disponible et dressée en concertation par les partenaires de stage pratique et les institutions délivrant le diplôme
- Norme 9 Des systèmes de détection précoce de difficultés potentielles liées au stage ou à la progression de l'étudiant doivent correctement s'articuler.

Responsabilités et droits des étudiants

- Norme 10 Pendant le stage on demandera aux étudiants de faire preuve de pratique réflexive et de l'utiliser dans la formation tout au long de la vie; l'institution délivrant le diplôme devrait préparer les étudiants à développer cette compétence de façon appropriée.
- Norme 11 La structure d'accueil et l'institution délivrant le diplôme établiront clairement le rôle, les responsabilités et les droits auxquels l'étudiant pourra prétendre lors de son stage.



- Norme 12 Des procédures claires devraient être mises en place et connues par tous en cas de problèmes survenant lors du stage pratique ou si une réclamation venait à être formulée.

Aide aux partenaires de stage pratique

- Norme 13 L'institution délivrant le diplôme devrait fournir des orientations claires aux partenaires de stage sur les procédures de suivi et d'évaluation à la fin du stage.
- Norme 14 L'institution délivrant le diplôme devrait fournir un soutien et une formation appropriés aux enseignants et responsables de stage.

Perfectionnement du personnel pour tous les enseignants

- Norme 15 L'ensemble du personnel de l'institution délivrant le diplôme ou du stage pratique doit être encouragé à se perfectionner afin de maintenir un enseignement de bonne qualité pour les étudiants.
- Norme 16 Le perfectionnement du personnel devrait être contrôlé et évalué régulièrement pour garantir le maintien des compétences.

Appréciation et évaluation de l'expérience de l'étudiant

- Norme 17 Des réunions régulières, planifiées entre les partenaires de stage pratique et l'institution délivrant le diplôme, avec l'implication de l'étudiant, devraient être organisées pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'apprentissage lors des stages.
- Norme 18 La surveillance et l'évaluation devraient être présentes pour apporter un bénéfice supplémentaire et pour améliorer le développement du programme d'études, de la profession et du milieu universitaire.



3.0 Les normes mieux explicitées

Ce chapitre explique de façon plus complète les finalités et les justifications des normes

3 1 .Résultats d'apprentissage des stages

Les stages font partie de tout programme de formation du diététicien. Le nombre, la durée et la variété des stages doivent être adaptés à la réalisation de ce programme et aboutir à des résultats. L'institution délivrant le diplôme doit s'assurer que ces conditions d'apprentissage sont opérationnelles pendant la période du stage. Les résultats d'apprentissage :

- doivent être clairement identifiés pour tous les tuteurs, les responsables ou maître de stage, les enseignants universitaires et les étudiants
- doivent montrer quelles parties du programme doivent être enseignées et évaluées parmi tous les objectifs du programme
- doivent être développés pour contribuer à tous les objectifs du programme
- doivent être évalués de façon appropriée

Les différents résultats d'apprentissage permettront d'inclure les acquis basés sur la pratique dans un programme. La durée et l'importance des stages pratiques qui contribuent à la qualification globale détermineront les apprentissages à acquérir. En identifiant les résultats d'apprentissage spécifiques à acquérir lors des stages, l'institution délivrant le diplôme étudiera :

- si les résultats d'apprentissage sont clairs et bien identifiés
- si l'étudiant a eu l'opportunité d'acquérir les résultats d'apprentissage prévus
- quel impact le stage obligatoire a sur les acquis globaux du programme dans son ensemble.

La valeur du crédit à un niveau adéquate année1 (ou niveau 1) ou année 2 (niveau 2) peut être donnée à un ensemble d'apprentissages en lien avec les stages.

La valeur du crédit indique à la fois la masse de travail attendu et le niveau de difficulté. Les procédures d'assurance qualité de l'institution délivrant le diplôme garantiront les valeurs des crédits et leur attribution aux étudiants qui les ont réussis.

Sous la rubrique générale de «Résultats d'apprentissage lors des stages» normes 1-3 de Bonnes Pratiques au cours des stages sont donc :

Standard 1 Les résultats d'apprentissage doivent être déterminés pour les stages et contribuer clairement aux objectifs globaux du programme ; en principe via la cotation de crédits ECTS.

Standard 2 Les résultats d'apprentissage doivent être clairs pour l'enseignant de stage pratique, l'étudiant et les enseignants universitaires.

Standards 3 Les résultats d'apprentissage doivent être évalués de façon appropriée.

3.2 Responsabilités des normes et qualité universitaires

Les institutions délivrant le diplôme sont responsables de la conception, des référentiels universitaires et de la qualité de la délivrance de leurs diplômes et ceci inclut les stages. Les recommandations et les procédures doivent exister et être clairement disponibles.

La conception des programmes des institutions délivrant le diplôme y compris les stages impliqueront des partenaires autres que l'établissement lui-même. Une institution délivrant le diplôme peut déléguer certains aspects du programme là où le terrain de stage a la capacité d'accepter et de prendre en charge cette responsabilité. En concertation avec ses partenaires, il peut considérer dans quel cas une responsabilité déléguée ou partagée peut être établie par exemple grâce à une convention/agrément.

La convention devrait spécifier une démarche capable de surveiller tous les terrains de stage pour s'assurer qu'ils sont en mesure de répondre aux besoins de formation des étudiants. La définition précise des responsabilités est importante puisque le terrain de stage est situé en dehors de l'institution délivrant le diplôme.

La politique définie et des procédures pour la garantie, l'approbation et/ou l'affectation des stages sont importantes. (Voir l'Annexe B pour des conseils) Les facteurs comme la capacité et la possibilité d'aider des étudiants pour atteindre les résultats attendus seront une composante importante de la politique et des procédures. Cela peut parfois être nécessaire pour l'un ou plusieurs partenaires pour finaliser un consensus et une politique / procédures qui doivent être consenties au début de n'importe quel partenariat pour savoir comment ceci sera effectué.

Sous la rubrique générale de ' Responsabilités pour les Normes et qualité Universitaires, Les Normes 7-9 de Bonnes Pratiques au cours des stages sont t donc :

Standard 4 L'institution délivrant le diplôme est responsable des normes et qualité universitaires de tout l'environnement de la formation y compris des stages pratiques.

Standard 5 L'institution délivrant le diplôme doit disposer de politiques et de procédures par lesquelles il sera à même de s'assurer que I) les normes requises pour l'approbation de stages sont en place et que II) la qualité de l'enseignement délivré est manifeste.

Standard 6 Un partenariat est nécessaire avec la structure d'accueil du stage pratique pour appliquer le programme et un agrément doit fixer le rôle et les responsabilités des parties.

3.3 Responsabilité des partenaires qui travaillent ensemble

L'institution délivrant le diplôme doit s'assurer que tous les partenaires de stages sont conscients des responsabilités de ce premier et que des possibilités d'apprentissage appropriées sont mise en place pour les étudiants. Il est essentiel que les responsabilités de chacun soient clairement exposées et connues des deux parties.



Dans tous les cas, les responsabilités, vis à vis des possibilités d'apprentissage appropriées, de la santé et la sécurité des élèves ainsi que de l'évaluation des étudiants, devraient être claires et comprises de tous les partenaires (Voir 5.0 pour avoir une méthode d'appréciation). Si les partenaires de stages et l'institution délivrant le diplôme s'engagent à un contrôle continu et qu'un accord formel est mis en place, alors l'institution délivrant le diplôme aura l'assurance dont il a besoin pour accepter une opportunité de stage.

L'institution délivrant le diplôme et tout partenaire de stage doivent discuter et s'entendre sur la façon dont ils orienteront et soutiendront les étudiants sur les stages. Les informations, supports et documents élaborés en concertation avec les partenaires permettront de réduire les doubles emplois.

Des renseignements appropriés, cohérents et opportuns devront être donnés aux étudiants à tout moment de leur stage. Il est également important que les partenaires conviennent comment alerter sur d'éventuels problèmes pouvant empêcher les progrès des étudiants ou de l'acquisition de résultats d'apprentissages satisfaisants.

Sous la rubrique générale des «Responsabilités des Partenaires», Les Normes 7-9 des Bonnes Pratiques de Stage sont donc:

- Standard 7** Les deux parties conviendront des responsabilités de chacune d'entre elles dans le but de réussir une expérience pédagogique de qualité pour l'étudiant.
- Standard 8** La liste du matériel d'information, de support et d'assistance devra être disponible et dressée en concertation par les partenaires de stage pratique et les institutions délivrant le diplôme.
- Standard 9** Des systèmes de détection précoce de difficultés potentielles liées aux opportunités de stage ou à la progression de l'étudiant doivent correctement s'articuler.

3.4 Responsabilités et Droits des étudiants

L'institution délivrant le diplôme doit informer les étudiants de leurs responsabilités spécifiques et leurs droits en stage. Les étudiants stagiaires devront être responsables de leur propre apprentissage, de leurs relations professionnelles, du suivi et de l'enregistrement de leurs progrès et réalisations au sein du stage.

Les étudiants doivent recevoir des instructions sur la gestion de leur propre apprentissage. En outre, ils devraient être soutenus dans la pratique de la formation continue en utilisant des moyens tels que les stages de développement personnel ou les carnets d'apprentissage. L'institution délivrant le diplôme devrait contribuer à préparer les étudiants à gérer leur propre apprentissage. Les étudiants devraient être informés des procédures qu'ils doivent suivre en cas de problème durant leur stage ou s'ils ont une réclamation au sujet de leur stage.



Sous la rubrique générale des « Responsabilités et Droits des étudiants », Les Normes 10-12 des Bonnes Pratiques de Stage sont donc :

- Standard 10** Pendant le stage, on demandera aux étudiants de faire preuve de pratique réflexive et de l'utiliser dans leur formation tout au long de la vie ; L'institution délivrant le diplôme devrait préparer les étudiants à développer cette compétence de façon appropriée.
- Standard 11** Le stage pratique et l'institution délivrant le diplôme établiront clairement le rôle, les responsabilités et les droits auxquels l'étudiant pourra prétendre lors de son stage.
- Standard 12** Des procédures claires devraient être mises en place et connues par tous en cas de problèmes survenant lors du stage pratique ou si une réclamation venait à être formulée.

3.5 Aide aux partenaires de stages pratiques

L'institution délivrant le diplôme devra fournir des informations aux partenaires de stage sur les objectifs de l'apprentissage (en alternance ou en stage), notamment leurs rôles et responsabilités ainsi que la nature et l'étendue de l'activité à fournir. Les partenaires auront besoin de support et d'orientation pour le suivi des progrès des étudiants ainsi que pour les rapports de fin de stage. Toute formation pour le tuteur, le maître de stage ou le responsable de stage doit être faite avant que l'étudiant ne commence le stage.

Sous la rubrique générale des « Partenaires de stages pratiques », Les Normes 13 & 14 des Bonnes Pratiques de Stage sont donc :

- Standard 13** L'institution délivrant le diplôme devrait fournir des orientations claires aux partenaires de stage sur les procédures de suivi et d'évaluation à la fin du stage.
- Standard 14** L'institution devrait fournir un soutien et une formation appropriés aux enseignants et responsables de stage.

3.6 Perfectionnement du personnel pour tous les enseignants

L'institution délivrant le diplôme doit s'attendre à ce que tout le personnel impliqué dans la préparation des étudiants au stage ou à l'apprentissage des étudiants pendant le stage :

- soit dûment qualifié
- dispose de ressources suffisantes pour assumer cette fonction
- ait des moyens de contrôles appropriés pour vérifier les compétences du personnel
- soit en mesure de fournir des opportunités et des ressources pour soutenir le personnel dans leur formation continue.

En outre, au sein du stage, les étudiants doivent rencontrer et travailler avec d'autres employés de différentes professions ou disciplines. Il est important que ces personnes aient des indications quant à leurs rôles et responsabilités spécifiques. Cela pourrait être, par exemple, sous forme d'exposés sur l'éducation nutritionnelle ou la législation car cela concerne la diététique, la nutrition et autres pratiques et politiques.



Sous la rubrique générale du «Perfectionnement du personnel», Les Normes 15 et 16 des Bonnes Pratiques de Stage sont donc:

Standard 15 Tout le personnel de l'institution délivrant le diplôme ou du stage pratique doit être encouragé à se perfectionner afin de maintenir un enseignement de bonne qualité pour les étudiants.

Standard 16 Le perfectionnement du personnel devrait être contrôlé et évalué régulièrement pour garantir le maintien des compétences.

3.7 Surveillance et évaluation

Pour profiter au maximum de la collaboration étroite avec la pratique à travers les stages, l'institution délivrant le diplôme doit rester en contact d'une manière organisée et efficace. Une étroite relation de travail permettra aux deux parties d'obtenir un maximum de bénéfices grâce à l'échange d'informations et de compréhension. La relation doit être, en particulier, utilisée pour informer sur l'avenir et l'évolution de la profession et le milieu universitaire.

Les méthodes et procédures devraient être mises en place pour faciliter le partage de l'information sur la qualité et les normes. En outre, il devrait y avoir des procédures pour l'adoption de meilleures pratiques et les améliorations sur une base régulière. Par exemple des réunions régulières (y compris avec les étudiants) peuvent se révéler très instructives et utiles. Effectuer des visites régulières aux partenaires de stage pour contrôler la qualité et partager des informations peut être instructif et contribuer à l'efficacité de mise en place des procédures et politiques de l'institution délivrant le diplôme et aussi améliorer l'apprentissage basé sur la pratique.

Sous la rubrique générale du «Suivi et évaluation», Les Normes 17 et 18 des Bonnes Pratiques de Stage sont donc:

Standard 17 Des réunions régulières prévues entre les partenaires de stage et l'institution délivrant le diplôme, avec la participation de l'étudiant, devraient être organisées pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'apprentissage lors des stages.

Standard 18 La surveillance et l'évaluation devraient être présentes pour apporter un bénéfice supplémentaire et améliorer le développement de la profession et du milieu universitaire.

4.0 Données validées pour les guides de bonne pratique

Au cours du projet DIETS, beaucoup de rapports sur les bonnes pratiques ont été réalisés pour aider les étudiants au cours de leur stage pratique. La synthèse de ces informations a permis de formuler les normes présentées dans les points 2.0 et 3.0

Norme	Normes pour le stage pratique	Meilleure pratique
1	Les résultats de l'apprentissage en stage pratique doivent être évalués et démontrer dans quelle mesure ils contribuent aux objectifs globaux du programme, en fonction de l'acquisition des crédits ECTS.	Normes européennes universitaires théoriques et pratiques en diététique (EFAD, 2005)
2	Les résultats de l'apprentissage doivent être clairs pour le professionnel encadrant le stage pratique, l'étudiant et les enseignants universitaires.	Rapport 3 : tableau 2 et 3 et 1ère conférence de DIETS (DIETS, 2009)
3	Les résultats de l'apprentissage doivent être évalués de manière appropriée.	Rapport 2 : Tableaux 16, 17
4	L'institution délivrant le diplôme est responsable de la qualité de la formation universitaire dans son ensemble, y compris les stages pratiques.	Rapport 3 : Tableau 3
5	L'institution délivrant le diplôme doit avoir une politique et des procédures par lesquelles il sera à même d'assurer que: I) les normes requises pour la validation du stage pratique sont en place II) la qualité de l'enseignement délivré est manifeste	Rapport 3 : Tableau 3
6	Un partenariat est nécessaire avec la structure d'accueil du stage pratique pour appliquer le programme et un agrément doit fixer les rôles et responsabilités des parties	Rapport 3 : Tableau 3
7	Les deux parties conviendront des responsabilités de chacune d'entre elles dans le but de dispenser un enseignement de qualité pour l'étudiant.	Rapport 2 : Section 3.26
8	La liste des supports d'information, de soutien et d'assistance devra être disponible et dressée en concertation par les structures d'accueil des stagiaires et les institutions délivrant le diplôme.	Rapport 2 : Le schéma 8
9	Des systèmes d'alerte précoce sur les difficultés potentielles durant le stage ou les progrès de l'étudiant doivent s'articuler de manière bien structurée	2 ND Démarches de conférence de DIETS (Ateliers) (DIETS, 2009)

10	Pendant le stage pratique, on demandera aux étudiants de faire preuve de pratique réflexive et l'utiliser dans la formation tout au long de la vie; l'institution délivrant le diplôme devrait préparer les étudiants à développer cette compétence de façon appropriée.	Rapport 2 : Tableau 6
11	La structure de stage pratique et l'institution délivrant le diplôme définiront clairement le rôle, les responsabilités et les droits de l'étudiant pour la durée de son stage.	Non spécifié
12	Des procédures claires devraient être en place et connues par tous en cas des problèmes survenant lors du stage pratique ou si une réclamation venait à être formulée.	2 ^{ème} conférence de DIETS (Ateliers) (DIETS, 2009)
13	L'institution délivrant le diplôme devrait fournir des orientations claires aux partenaires de stage sur les procédures de suivi et d'évaluation à la fin du stage.	Non spécifié
15	Tous les membres du personnel de l'institution délivrant le diplôme ou de la structure de stage doit avoir accès à une formation appropriée et être encouragé à se perfectionner afin de maintenir un enseignement de bonne qualité pour les étudiants.	Rapport 2 : Tableau 21
16	Le perfectionnement du personnel devrait être contrôlé et évalué régulièrement pour garantir le maintien de cette compétence.	Rapport 2 : Tableau 1, 21
17	Des réunions régulières planifiées entre les partenaires de la structure de stage pratique et l'institution délivrant le diplôme, avec la participation de l'étudiant, devraient être organisées pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'apprentissage lors du stage.	Rapport 2 : schéma 13
18	Le suivi et l'évaluation devraient être présents pour apporter un bénéfice supplémentaire et pour améliorer le développement du programme d'étude, de la profession et du milieu universitaire.	Rapport 2 : Tableau 8



5.0 Appréciation et évaluation du stage ou de l'apprentissage en milieu professionnel

Tous les stages ou apprentissage en milieu professionnel devraient être visités avant qu'un étudiant y soit adressé. Ceci a pour but de s'assurer que toutes les procédures, ressources et personnels nécessaires sont en place pour assurer une formation positive et productive. Ce qui suit est un exemple de la façon dont celle-ci pourrait être réalisée. Cependant il relève de l'institution délivrant le diplôme auprès duquel l'étudiant est inscrit de s'assurer que le stage fournit tous les éléments exigés par le programme.

Agrément des structures de stage

Une visite sur le lieu de stage ou du milieu professionnel est fortement recommandée bien qu'il soit possible de traiter une grande partie par correspondance.

5.1 Avant *une visite formelle* sur le lieu du stage pratique, un dossier de négociation doit être préparé. Il sera également prévu un rapport détaillé des résultats de la visite; celui-ci devrait être disponible et inclure :

- La gestion du stage pratique

Un guide clair de «stage pratique» doit être disponible pour montrer que les étudiants, les professeurs de pratique et les maîtres de stage ont été bien préparés au stage pratique. Il doit y avoir aussi un engagement formel de la structure d'accueil. Le guide inclura des informations sur:

- Les résultats d'apprentissage et compétences devant être acquises
- La répartition et la durée de toute période de stage et la façon dont les rapports correspondants doivent être réalisés
- les attentes en matière de pratique professionnelle
- les procédures d'évaluation utilisant des indicateurs de performance incluant les implications, ou toute action mettre en place en cas d'échec dans certaines ou plusieurs compétences afin de permettre une progression.
- La communication et la répartition des responsabilités.
- Il devrait y avoir une information insistant sur le fait qu'il existe un moyen de contrôle:
 - des résultats d'apprentissage
 - des stratégies d'enseignement et d'apprentissage
 - d'une politique d'égalité et de diversité par rapport aux étudiants dans le placement en stage avec une indication sur la mise en place et le suivi des stages
 - des preuves de soutien pour le stage pratique au sein de l'établissement et du maître de stage pratique.

- Ressources en personnel et perfectionnement du personnel
 - Les professionnels de proximité et les maîtres de stage pratique doivent avoir une connaissance appropriée, des compétences et de l'expérience comme gage et garantie de la qualité d'un stage qui a été approuvé et agréé.
 - Les maîtres de stage doivent être enregistrés ou identifiés en tant que diététicien dans leur propre pays, à moins que d'autres arrangements n'aient été convenus.

En outre, il devrait y avoir une preuve tangible que:

- La politique de perfectionnement du personnel est mise en place
- Les CVs des membres du personnel ont été contrôlés et des conclusions prises en compte
- il y a suivi régulier de la dotation en personnel compétent pour soutenir l'étudiant
- un audit (ou une recherche) est entrepris pour renforcer le programme
- un financement adéquat permet de soutenir la recherche et le perfectionnement du personnel.

5.2 Une visite du lieu de stage est fortement recommandée et après la visite, il devrait y avoir un suivi pour confirmer que les normes minimales sur le lieu de stage sont appliquées :

- des processus d'assurance qualité ont été mis en place. Par exemple, il y a des traces d'un rapport des résultats d'évaluations de stages qui met en évidence une démarche qualité
- une méthode d'évaluation des résultats claire aussi bien pour le personnel que pour les étudiants est disponible pour vérifier que l'apprentissage a été accompli avec succès.

5.3 Une visite peut également confirmer que des *Ressources et équipements* sont en place pour soutenir l'étudiant et que la structure de stage pratique fournit un environnement sécurisé et un soutien adapté. Ceci peut être vérifié par la présence de :

- bibliothèques
- équipements informatiques
- matériel et sources d'informations pour les étudiants
- bureau et possibilité de logement
- Facilité d'accompagnement pour les étudiants, par exemple des maîtres de stage



5.4 Enfin il devrait y avoir un rapport qui montre que les normes européennes de stage pratique en diététique ont été constatées ainsi qu'un plan d'action établi par les deux partenaires identifiant clairement les responsabilités et des dates de réalisation.

Celui-ci pourrait inclure que :

- La formation des encadrants et des maîtres de stage devrait être prodiguée par l'institution délivrant le diplôme.
- qu'il doit y avoir une collaboration régulière et effective entre les formateurs et le responsable de la structure d'accueil.

Une date devrait également être fixée pour une prochaine visite ou le renouvellement d'un partenariat.



Références

de Looy A, Naumann E, Govers E, Jager MJ, Liddell J, Maramba IDC and Cuervo M (2010) *Thematic Network DIETS mapping dietetic education in Europe 2006-09: comparisons to the European Academic and Practitioner Standards for Dietetics* (Submitted)

DIETS (2009) *Proceedings of the 1st DIETS Conference held in Plymouth and 2nd DIETS Conference held in Frankfurt* available at www.thematicnetworkdietetics.eu

DIETS (2009a) *Report 2: Learning about European practice placement education from each other* available at www.thematicnetworkdietetics.eu

DIETS (2009b) *Report 3: Using information technology to share experiences and enhance communication skills* available at www.thematicnetworkdietetics.eu

DIETS (2009c) *Proceedings of the 3rd DIETS Conference held in Lisbon*
Available at www.thematicnetworkdietetics.eu

DIETS (2009d) *Report 1: Building a technologically informed information and communication network in Europe* available at www.thematicnetworkdietetics.eu

EFAD (2005) *European Academic and Practitioner Standards for Dietetics* available at www.efad.org

EFAD (2009) *European Dietetic competences and their performance indicators*. Available at www.efad.org

Health Professions Council (HPC) (2009) *Standards of Education and Training Health Professions Council*, Park House, 184 Kennington Park Road, London SE11 4BU UK or at <http://www.hpc-uk.org/aboutregistration/standards/sets/>

QAA (2007) Section 9: Work-based and placement learning. In *Code of practice for the assurance of academic quality and standards in higher education* (2nd Edition) QAA, Gloucester, UK or at <http://www.qaa.ac.uk/academicinfrastructure/codeofpractice/section9/default.asp>



Glossaire

Evaluation

Collecte d'informations se rapportant à l'état d'un(e) patient(e) compte tenu d'un large éventail de facteurs contextuels déterminants et nécessaires à l'établissement d'un diagnostic clinique et à la planification de la stratégie.

Institution diplômante (Institution délivrant le titre)

Établissement d'enseignement supérieur (ou Haute Ecole) où l'étudiant est inscrit et qui délivrera le diplôme final.

Déclaration de Benchmark (ou des points de référence)

Initiative prise sous l'égide de la Quality Agency Assurance Agency (QAA) pour décrire la nature et les caractéristiques des programmes d'enseignement supérieur sur un sujet spécifique, en fonction des compétences attendues pour l'obtention d'un certain niveau de qualification ainsi que les qualités et aptitudes que devraient présenter les personnes ayant de telles qualifications.

Présent sur le Campus

Mis à disposition par l'université

Raisonnement clinique

Réflexion critique et analytique associée au processus de prise de décision clinique

Guides de bonnes pratiques

Guides établis par la profession de diététicien ou intégrés dans des règles et des lois nationales. Ils incluent des règles d'éthique et de déontologie qui constituent une obligation dans la pratique professionnelle.

Formation professionnelle continue ou développement personnel continu (DPC)

Démarche par laquelle les professionnels actualisent, maintiennent et approfondissent leurs connaissances, aptitudes et compétences pour s'assurer d'une pratique de qualité. C'est une démarche qui doit être systématique tout au long de la vie.

Pratique Réflexive

Consiste à analyser la manière d'aborder le problème nutritionnel ainsi que les concepts et principes sous-jacents. La réflexion repose sur une évaluation du contexte et tient compte des influences sociales, personnelles et historiques sur la pratique professionnelle

Descripteurs de Dublin

Ils sont reproduits dans leur intégralité à la fin du glossaire

Système Européen de transfert de crédit (ECTS)

L'ECTS est le système européen de transfert de crédits dans l'enseignement secondaire et supérieur. Le système d'ECT a été développé au sein de l'UE pour améliorer la reconnaissance académique et transférer des crédits d'études ou de parties d'études obtenus dans d'autres pays. Le système est également utilisable pour le transfert de crédits au sein d'un même pays. Le système de points ECT peut être utilisé pour estimer la charge de travail mesurée en volume horaire.



Évaluation

Analyse et évaluation de la qualité des soins visant à identifier un potentiel d'amélioration.

Pratique basée sur des données scientifiquement prouvées (ou pratiques validées)

Démarche consistant à utiliser les meilleures données validées dans le processus décisionnel, ce qui implique l'intégration du jugement professionnel du/de la praticien(ne) et des données basées sur des preuves scientifiquement établies.

Aptitude à l'exercice professionnel

Niveau de pratique qui démontre l'acquisition de certains savoirs, savoirs faire et compétences, d'attitude et de respect d'un code de conduite pour la fonction assumée, de même qu'un engagement à maintenir ce niveau.

Établissement d'enseignement supérieur (institution délivrant le titre)

Établissement dispensant un enseignement de premier cycle (niveau Bachelor).

Praticien(ne) indépendant(e)

Professionnel établi à son propre compte

Inter professionnalité

Collaboration entre deux ou plusieurs professionnels de différentes disciplines menant à une nouvelle manière d'exercer.

Théories d'apprentissage

Règles établies sur la manière de promouvoir l'apprentissage.

Formation professionnelle continue

Processus d'apprentissage et de développement permanent intégrant la formation professionnelle continue, dans lequel tous les individus doivent s'engager dans un contexte marqué par des changements rapides.

Multidisciplinarité

Collaboration entre une ou plusieurs disciplines.

Nutrigénomique

Nouvelle science de la nutrition ayant pour but d'étudier la manière dont les interactions entre les aliments et les gènes augmentent le risque de maladie.

Pratique non discriminatoire

Pratique professionnelle dans laquelle individus, équipes et organisations cherchent activement à garantir que personne (y compris les patients, les accompagnants, les collègues ou les étudiants) n'est ou ne serait moins bien traité que les autres dans les mêmes circonstances ou des circonstances similaires, de manière directe ou indirecte, à cause de son âge, de sa couleur de peau, de sa foi, de sa condamnation pénale, de sa culture, de son handicap, de son origine ethnique ou nationale, de son genre, de son statut marital, de son état de santé, de sa santé mentale, de sa nationalité, de son apparence physique, de ses convictions politiques, de sa race, de sa religion, de sa responsabilité envers des personnes à charge, de son identité et de son orientation sexuelles ou de sa classe sociale.



Stage pratique/stage de formation clinique

Période de formation réalisée sur le lieu de travail, qui offre l'opportunité de mettre la théorie en pratique.

Maître de stage

Personne responsable de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que de l'évaluation des étudiants.

Résolution de problèmes

Raisonnement qui permet aux étudiants d'être capables d'évaluer et de développer leurs connaissances actuelles pour formuler une solution à une question ou à un problème posés. Cette méthode devrait permettre aux étudiants d'approfondir leur apprentissage et de développer leurs compétences conceptuelles et méthodologiques tout en améliorant leur approche globale de la pratique professionnelle.

Autonomie professionnelle

Capacité à prendre des décisions lors de la prise en charge des patients/ clients basée sur ses propres connaissances professionnelles et son expertise.

Pratique réflexive/ Réflexion sur l'action

Réflexion consécutive à l'événement. Démarche qui nécessite souvent de réfléchir minutieusement à une situation et d'en discuter avec un(e) collègue. Elle implique une prise de conscience et devrait être orientée vers l'action et mener à une amélioration.

Réflexion en action

Prise de conscience par rapport à ce que l'on fait. Concordance entre savoir et savoir faire.

Ressources

Potentiel ou atouts d'une personne ou d'une organisation. Par exemple : temps, argent, équipement, personnel, connaissances spécialisées d'une personne qui pourraient être utilisées pour aider ou soutenir les autres lorsqu'ils en ont besoin.

Apprentissage auto dirigé

Apprentissage indépendant qui est initié par l'étudiant

Outil

Outil ou méthode

Usager ou client

Toute personne ayant recours aux services d'un diététicien : patients, clients, public, services de restauration, industrie alimentaire

Stage en milieu de travail ou environnement d'apprentissage (stage en entreprise)

Une autre manière de désigner un stage pratique mais qui ne se réfère pas forcément au domaine de la première partie des études. Il peut s'agir, par exemple non pas d'un stage diététique mais d'un stage dans une brasserie.

Annexe 1 : résultats d'une enquête sur l'ébauche de normes Normes relatives au stage pratique : résultats

Les normes (numérotées de 1 à 18) sont destinées aux établissements d'enseignement supérieur dans le cadre de l'organisation de stages pour les étudiants de diététique.

Question	Prière de cocher la case qui convient			Total
	Oui	Non	ne sait pas	
Nous sommes dotés de normes nationales/régionales relatives à la pratique de la diététique.	18	11	2	31
Notre/nos établissement(s) d'enseignement supérieur est/sont déjà doté(e)s de normes de stage qui ressemblent à celles-ci.	24	5	1	30
L'annexe B sert de check-list utile pour l'organisation des stages.	29	1	2	32
Les normes proposées sont trop nombreuses.	4	26	2	32
Les normes sont trop compliquées et je ne les comprends pas.	2	29	1	32
Les normes couvrent tous les domaines qui doivent être mis en place pour les étudiants.	27	3	2	32
À côté des présentes normes, des normes relatives aux qualifications des maîtres de stage devraient être applicables.	26	2	3	31
Je voudrais voir un exemple de normes relatives à un stage pratique.	23	6	2	31
Il serait bon de mettre ces normes en application à l'échelle de l'Europe et EFAD devrait les adopter**.	12			
Les normes proposées constitueront une référence en Europe**.	11			
<p>Participants à l'enquête : établissements d'enseignement supérieur = 20</p> <p>Associations nationales de diététiciens = 12</p> <p>Nombre de pays = 18 plus Israël</p> <p>** Ces questions ont été envoyées dans le premier courriel qui accompagnait le questionnaire, mais ne figuraient pas dans le second courriel.</p>				



EUROPEAN
FEDERATION OF
THE ASSOCIATIONS
OF DIETITIANS

